

L'Armagh joie

Crédit photo: Alain Dubé et Caroline Bolduc



Joyeuses Fêtes !

ROY & ROULEAU
MAISON FUNÉRAIRE
L'ACHANCE SIGNATURE

PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH 418 466-2073 | SAINTE-CLAIRE 418 883-3715 | SAINT-DAMIEN 418 789-2143

RBQ : 5623-1962-01

GROUPE PGF inc.
Guy et Francis Pouliot

Entrepreneur Général

89, Route 281 Sud, Armagh Qc G0R 1A0
418 466-2232

• LES MARCHÉS •

Tradition
Armagh

Du lundi au dimanche
de 8h à 20h

42, rue Principale
418 466-2030

Rassembleurs de nature

418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423

Caisse Desjardins de Bellechasse
desjardins.com/caisse-bellechasse

Desjardins
Caisse de Bellechasse

www.sylviedionfleuriste.com

Sylvie Dion
FLEURISTE

FLEURS pour toutes occasions
CADEAUX-LIVRAISON

418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net

Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

SL Sylvie Lefebvre,
planificatrice financière

- Représentante en épargne collective
- Conseillère en sécurité financière
- Conseillère en assurance et rentes collectives
- inscrit auprès de Groupe Cloutier investissements

SL Gestion de Patrimoine inc.
- Cabinet en assurances de personnes

tél.: 418 932-3395
sylvie@sl-gestionpatrimoine.com

ACHATS / VENTE ET RÉPARATIONS MINIS MOTEURS
RÉPARATION AUTOMOBILE

Propriétaires : Éric Arbour et
Suzie Bernier : 581-745-9538

LE BUNKER
LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

253, rue Principale
Armagh, Qc G0R 1A0

418 466-0039 lelebunker@gmail.com

BMR MAGASIN H. LÉTOURNEAU inc.
120, rue Principale, St-Lazare (Québec) G0R 3J0

agrizone
inspiration

Matériaux de construction - Portes et fenêtres
Plomberie - Peinture - Décoration - Location - Poêles

Tél.: 418 883-3318 Téléc.: 418 883-3319
sletourneau@hletourneau.com

Sébastien, Philip, Virginie, Jano, Claudia

NUMÉROS IMPORTANTES

Municipalité d'Armagh
5, rue de la Salle
Armagh, Qc G0R 1A0
Tél.: 418 466-2916
Télec.: 418 466-2409
Courriel: info@armagh.ca
www.armagh.ca
Travaux publics
581 983-9068

Bibliothèque Armagimo
418 466-3004

Parc des Chutes d'Armagh
418 466-2874

Fabrique d'Armagh
418 466-2382

École Belle-Vue
418 466-2191

Bureau de poste
418 466-2263

**M.R.C. de Bellechasse
et collecte des ordures**
418 883-3347

Hôpital de Lévis
418 835-7121

CLSC
1 888 883-2227

Hôpital de Montmagny
418 248-0630

Urgence 911

Info Santé 811

Info route 511

Sûreté du Québec
310-4141

Mot de la mairesse



Chères citoyennes, chers citoyens,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant à titre de mairesse. C'est un privilège et un honneur de pouvoir vous représenter. Soyez assurés que je m'engage à travailler avec la plus grande transparence, en collaboration avec vous et avec détermination pour le bien-être et le développement de notre belle municipalité.

Dans un autre ordre d'idée, j'aimerais utiliser cette tribune afin de faire un survol général de ce qui s'est passé depuis notre élection, afin que vous soyez en mesure de savoir ce que font vos élus depuis le 7 novembre, soit :

- Mise en place d'une politique de communication et révision du règlement afin de prévoir des mécanismes de communication entre les élus et les citoyens;
- Rencontres avec divers intervenants (dénéigeurs, Parc des chutes et restaurateurs, rencontre citoyenne sur les préoccupations relatives au passage de la ligne d'Hydro) ;
- Rencontre et/ou discussion avec les groupes/citoyen(ne)s liés au budget de la Municipalité ;
- Révision des différents règlements de zonage ;
- Entrevues pour le poste à pourvoir de Directeur général ;
- Conseil des maires en vue de la préparation du budget de la MRC (maïresse) ;
- Rencontre informative sur l'état financier de la Coop de Santé des Monts de Bellechasse (maïresse) ;

Également, nous avons procédé à la division des divers dossiers de la Municipalité et voici donc les responsables :

- 1) Travaux publics, resp. : Luc Bégin
- 2) Développement et tourisme, resp. : Daniel Bédard
- 3) Famille et aînés, resp. : Roxane Vézina
- 4) Loisirs et culture, resp. Sue-Élène Belisle
- 5) Aménagement du territoire, resp. : Gisèle Adam
- 6) LET, resp. : Guylain Chamberland
- 7) Communication, resp. : Gisèle Adam
- 8) Sécurité publique et incendie : Sue-Élène Belisle

Pour ma part, je m'occuperai du Conseil des maires, des relations publiques et politiques, du lien avec notre administration, du LET et GMR et évidemment je m'impliquerai dans chacun des dossiers de vos élus.

Bref, beaucoup de choses sont au programme, sans compter que les rencontres pour le budget arrivent à grands pas. Toutefois, nous souhaitons vous réitérer que nous sommes toujours accessibles pour vous. Nos courriels sont disponibles sur le site de la Municipalité alors n'hésitez surtout pas pour faire appel à nous. Par ailleurs, nous vous invitons à venir discuter avec nous au conseil du 3 décembre prochain.

Finalement, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un beau temps des Fêtes. Nous vous souhaitons des moments de joie, de paix et de partage. Que cette période illumine vos foyers et qu'elle participe à renforcer nos liens communautaires. Joyeuses Fêtes à toutes et à tous! »

Mélanie Bolduc, mairesse

Voici les dates de tombée du journal l'Armagh'joie pour l'année 2026.

Les textes doivent être expédiés par courriel à la Municipalité, à reception@armagh.ca

1er janvier 26 janvier 23 février 23 mars 27 avril 25 mai 29 juin 27 juillet 26 août 21 septembre 26 octobre 23 novembre

Message de votre municipalité



La Municipalité
d'Armagh

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE

ARMAGH

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité, QUE:-

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mercredi 12 novembre 2025, les membres du Conseil ont établi un calendrier sur la tenue des séances ordinaires pour l'année 2026, en fixant le jour et l'heure du début de chacune c'est-à-dire :

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2026 TENUES À 19H30		
13 janvier	5 mai	1 septembre
3 février	2 juin	6 octobre
3 mars	7 juillet	3 novembre
7 avril	11 août	1 décembre

Donné à Armagh ce 12^e jour de novembre deux mille vingt-cinq.

Directrice générale adjointe et greffière-
trésorière adjointe

Message de votre municipalité

DISPOSITION DE LA NEIGE



Nous vous rappelons que selon le règlement 152-2015 (article 6.1 et article 6.2), vous ne pouvez créer un amoncellement de neige contigu à la voie publique, s'il obstrue la visibilité des automobilistes qui y circulent, y compris les entrepreneurs en déneigement engagés pour cette fin par une autre personne.

De plus, vous ne pouvez projeter, souffler, déposer ou transporter la neige recouvrant votre terrain privé sur le terrain d'autrui, un terre-plein, un îlot, dans un parc, dans un cimetière ou sur une borne d'incendie, sur une chaussée ou sur un trottoir.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Horaire spécial des collectes - temps des fêtes!

En raison des congés de Noël et du jour de l'An, aucun changement pour la Municipalité d'Armagh. Voici l'essentiel à retenir :

Semaine du 15 décembre, la collecte sera lundi le 15 décembre (récupération | bac bleu)

Semaine du 22 décembre, la collecte sera le 22 décembre (déchets | bac vert)

Semaine du 29 décembre, la collecte sera le 29 décembre (Récupération | bac bleu)

Semaine du 5 janvier, la collecte sera le 5 janvier 2026 (Déchets | bac vert)

Visitez le www.bellechasse.ca/collecte

Merci de votre collaboration et joyeuses fêtes!

Chères citoyennes, chers citoyens,

En cette période du temps des Fêtes, le Conseil municipal et l'ensemble de l'équipe de la Municipalité d'Armagh souhaitent vous adresser leurs vœux les plus sincères.

Que ce moment de l'année soit pour vous une occasion de vous rassembler, de partager et de créer de précieux souvenirs avec ceux qui vous sont chers.

Nous tenons à remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre implication et votre contribution à la vitalité de notre communauté. Ensemble, nous faisons d'Armagh un milieu de vie accueillant, dynamique et solidaire.

Que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Au plaisir de poursuivre avec vous notre beau travail collectif en 2026 !

Joyeuses Fêtes et bonne année à tous !

Le Conseil municipal ainsi que les employés de la Municipalité



Dans notre municipalité



Bibliothèque Armagh'joie

Heures d'ouverture :

Lundi : 18 h 30 à 20 h
Mercredi : 10 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 20 h
Jeudi : 13 h à 15 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h
Tél.: 418-466-3004 Courriel : armagimobibliotheque@gmail.com

Fermeture de la bibliothèque pour les vacances des Fêtes

Veuillez noter que la bibliothèque **sera fermée pour les vacances des Fêtes à partir du samedi 20 décembre 2025.**

Le jeudi 18 décembre constituera la dernière journée d'ouverture avant la fermeture.

Nos services reprendront à compter du **5 janvier 2026.**

Toute l'équipe de bénévoles vous souhaitent de très **Joyeuses Fêtes** et une bonne année 2026



Vente d'articles:

Pour le temps des fêtes, la bibliothèque met en vente plusieurs articles. Nous invitons les citoyens à venir découvrir nos petites trouvailles : de belles idées cadeaux à prix abordables.

Merci d'encourager votre bibliothèque locale !



Fermeture due à la température :

Pour la sécurité et le bien-être de nos précieux bénévoles, la bibliothèque fermera ses portes lors des tempêtes de neige ou de pluie verglaçante. Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous invitons à consulter notre page Facebook pour les mises à jour.

Emprunter des jeux de société :

La bibliothèque souhaite rappeler à ses usagers qu'un service d'emprunt **de jeux de société** est disponible.

Ce service permet d'emprunter divers jeux adaptés à tous les âges et à différents types d'activités.

Nous vous invitons à en profiter lors de votre visite à la bibliothèque.



Nous souhaitons te dire un grand **MERCI!**

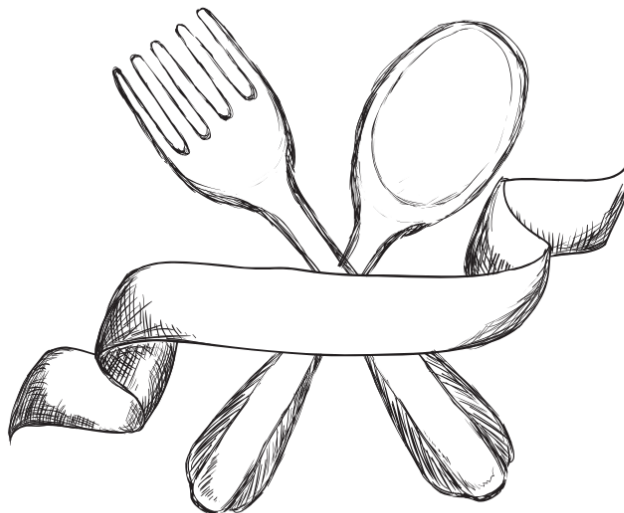
MENTION HONORABLE À SALMA ZAKOUAT

une adolescente exemplaire qui fait preuve d'un engagement constant, grâce à sa présence régulière toutes les trois semaines, Salma contribue à créer un milieu accueillant et dynamique.

Merci pour ton dévouement et ton enthousiasme !

Dans notre municipalité

Venez découvrir le concept renouvelé et amélioré du service de restauration au Parc des Chutes !



Détails à venir, suivez nous sur Facebook pour ne rien manquer !

Réouverture du restaurant ce samedi 13 décembre, sous une nouvelle administration.

305 route 281 sud, Armagh
(418) 466-2874 - parcdeschutesarmagh@gmail.com

Consultation publique sur le développement du parc des Chutes d'Armagh

Samedi 10 janvier 2026
13h30 à 16h
Salle du conseil municipal
Réservation :
parcdeschutesarmagh@gmail.com



Dans notre municipalité



CLUB DE SKI DE FOND D'ARMAGH SAISON 2025-2026 – INFORMATIONS

Le Conseil d'administration (C.A.) du Club de ski de fond a tenu une rencontre le mercredi 19 novembre dernier afin de planifier la prochaine saison qui approche. Par les années passées, cette réunion de planification se tenait plus tôt en automne. Par contre, ce ne fut pas possible de le faire cette année, car nous ne savions pas si ce serait possible d'utiliser les chemins du secteur du Grand Lac pour tracer les pistes de ski de fond en 2025-2026, car il y avait une possibilité d'une coupe de bois au cours de l'hiver. Nous avons finalement obtenu ces informations le 8 novembre dernier de la part des propriétaires concernés.

Ainsi, le parcours de la piste de ski de fond sera de nouveau modifié. Il est prévu que la piste sera tracée sur le chemin principal du Grand Lac sur une longueur d'environ 4,5 kilomètres entre le rang Saint-Charles et la « loop ». Ensuite, nous emprunterons cette « loop » qui va en direction ouest vers le Petit Lac pour se rendre jusqu'au rang Saint-Charles sur le lot de M. Pierre-Yves Vallières, ce qui représente une longueur additionnelle de 4,7 kilomètres. L'aller-retour totalise donc approximativement 18,4 kilomètres. De plus, la section comprise entre le stationnement du réservoir municipal d'eau potable et le chemin du Grand Lac sera également entretenue comme par les années antérieures.

Nous remercions messieurs David Roy, Jacques Roy, Dylan Rancourt et M. Vallières qui nous donnent l'autorisation de circuler et de tracer une piste sur leurs propriétés.

Le C.A. a également effectué des demandes d'aide financière auprès de Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse ainsi qu'à la municipalité d'Armagh. Nous devrions recevoir des réponses au cours du mois de décembre.

Pour une cinquième année consécutive, les tarifs seront maintenus pour la saison 2025-2026. Ceux-ci sont :

Membre individuel saisonnier : 50 \$;

Passe quotidienne : 8 \$

Personnes de 17 ans et moins : Gratuit afin de favoriser la pratique d'une activité familiale peu coûteuse.

Comme d'habitude, les cartes de membres seront en vente au Dépanneur 281. Nous demandons aux personnes d'effectuer le paiement des cartes et des passes quotidiennes en argent liquide ou par chèque fait à l'ordre de Club de ski de fond Armagh afin que le Dépanneur 281 n'ait pas à supporter les frais administratifs qui sont liés à l'utilisation des cartes de débit et de crédit lors de chaque transaction, car le Dépanneur 281 ne retire aucun profit provenant de la vente de ces cartes.

Les membres du C.A. tiennent à remercier Mme Johanne Gagné, superviseuse, Mme Annie Larochelle, gérante, ainsi que tous les employés(ées) du Dépanneur 281 qui prennent en charge la vente des cartes de membre et des passes quotidiennes. Ceci facilite grandement la tâche des bénévoles qui œuvrent au sein du C.A. et c'est grandement apprécié.

Il est également important de souligner de nouveau la contribution des personnes qui effectueront bénévolement le traçage de la piste au cours de l'hiver prochain. Il s'agit de messieurs Serge Goulet, Dominic Fortin,

RECRUTEMENT DE 2 TRACEURS BÉNÉVOLES

Le Club de ski de fond d'Armagh recherche 2 personnes bénévoles pour s'ajouter à l'équipe de traceurs des pistes de ski de fond pour la prochaine saison, et ce, afin de diminuer les heures consacrées par les bénévoles actuels en raison du départ de personnes qui ne peuvent plus tracer pour des raisons de santé et d'âge avancé.

Chaque personne aurait environ 5 opérations de traçage à faire au cours de l'hiver qui sont d'une durée d'environ 2½ heures chacune, et ce, sous la supervision de M. François Larose. Le traçage s'effectue principalement le matin et rarement l'après-midi.

Évidemment, les opérations s'effectuent avec la motoneige et le traceur qui appartiennent au Club de ski de fond. Ces équipements sont entreposés dans un bâtiment situé près du rang Saint-Charles en bordure de la piste de ski de fond.

Les personnes intéressées à s'impliquer peuvent communiquer avec l'une des 2 personnes ci-dessous.

Christian Noël (581-983-2021)

François Larose (418-570-3709)

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CLUB DE SKI DE FOND D'ARMAGH

Date : Mercredi le 10 décembre 2025 à 19 heures

Lieu : 7, rue de la Salle, Armagh, QC G0R 1A0

Salle du Complexe municipal d'Armagh

Les membres du conseil d'administration du Club de ski de fond d'Armagh invitent les skieurs de fond ainsi que les citoyens intéressés par cette activité de loisir à assister à l'assemblée générale annuelle de l'organisme sans but lucratif qui se tiendra le mercredi 10 décembre 2025 à 19 h, à la salle du Complexe municipal d'Armagh.

Les membres du C.A. se feront un plaisir de fournir toute l'information relative aux activités du Club et de répondre aux questions de l'assistance. Il sera notamment question d'une modification qui devra être faite au parcours de la piste de ski de fond pour la prochaine saison.

Christian Noël, secrétaire

Dans notre municipalité

Roger Bolduc et Dominic Vézina qui se joignent à François Larose qui siège sur le C.A. et qui supervise cette équipe.

Des informations concernant le début de la saison de ski seront publiées via le groupe Courriel et la page Facebook du Club de ski de fond lorsqu'il y aura suffisamment de neige au sol pour pouvoir tracer et que les prévisions météo des journées suivantes donneront l'assurance que cette neige ne fondra pas en raison d'un redoux, ce qui est souvent le cas avant le Jour de l'An.

Nous recommandons fortement aux skieurs de toujours apporter leurs téléphones cellulaires afin de pouvoir les utiliser en cas d'urgence et de blessure pour rejoindre le 911 ou pour communiquer avec des personnes de leur entourage si nécessaire.

En conclusion, nous souhaitons une belle saison à tous les adeptes du ski de fond.

Esther Langlois, présidente

David Duchesneau, administrateur

Cédric Beaulieu, administrateur

Christian Noël, secrétaire

Le 20 novembre 2025.

François Larose, administrateur

Nelson Vallières, trésorier

Réjean Lemieux, administrateur

CLUB DE SKI DE FOND D'ARMAGH – SAISON 2024-2025

ÉTAT DES RÉSULTATS

REVENUS DE LA SAISON

Cartes membres saison	(44 membres)	2 200,00 \$	
Cartes membres journaliers	(81 membres)	648,00 \$	2 848,00 \$

Aide financière :

Municipalité Armagh	1 000,00 \$	
Gouvernement fédéral	500,00 \$	
Gouvernement provincial	1 000,00 \$	2 500,00 \$

Intérêts et Ristourne Caisse 197,31 \$

TOTAL : 5 545,31 \$

DÉPENSES DE LA SAISON

Entretien et réparation motoneige	716,32 \$
Essence et huile motoneige	496,96 \$
Location d'entrepôt pour la motoneige	316,18 \$
Assurance motoneige	171,13 \$
Compensation à Serge Goulet pour VTT	250,00 \$
Affiliation Ski fond Québec (assurance responsabilité administrateurs)	338,98 \$
Papeterie et signalisation	296,45 \$
Équipements Sécurité (clôture à neige, piquets, tie-raps)	202,05 \$
Tirages promotion (2 cartes membres) : Réjean Fortin, Louise Lemelin	100,00 \$
Frais de Caisse	35,40 \$

TOTAL : 2 923,47 \$

EXCÉDENT

2 621,84 \$

CONCILIATION BANCAIRE

Solde au compte en date du 31 octobre 2024 9 169,53 \$

Excédent de la saison 2 621,84 \$

Solde au compte en date du 31 octobre 2025 11 791,37 \$

Dans notre municipalité



JOIGNEZ-VOUS À NOUS POUR LA

Fête de Noël

Samedi le 20 décembre

13h PARADE DU PÈRE NOËL

14h30 DISTRIBUTION DES
à CADEAUX
16h00 AU CHALOIS

Nous espérons avoir plusieurs participants pour la parade afin de partager la magie de Noël avec les habitants du village.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le Comité des loisirs d'Armagh par courriel à loisirsarmagh@hotmail.com

Inscription obligatoire

BOISSONS ET GRIGNOTINES EN VENTE SUR PLACE

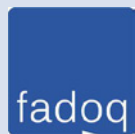
Au plaisir de vous y voir en grand nombre!



Voici le trajet pour la parade du 20 décembre dès 13h.



Dans notre municipalité



CLUB FADOQ L'ANNEAU D'OR D'ARMAGH

Au repas mensuel du 12 novembre, 53 personnes ont savouré un menu dont nous aurions pu donner comme thème : cuisine réconfortante. Il y avait moins de gens qu'à l'habitude pour cette activité. Est-ce le fruit du hasard ou un malencontreux concours de circonstance? Nous vous invitons à partager les dates et les informations concernant les repas à vos connaissances. Nous avons de l'espace, c'est bien agréable de vous recevoir en grand nombre. Et nous remercions chaleureusement tous nos fidèles participants.

C'est avec fébrilité que nous vous attendons pour le prochain repas, le 10 décembre 2025, à la salle du complexe municipal, Armagh.

Thème : Le temps des Fêtes

Menu : Crème de courge

Ragoût de boulette et pâté à la viande

Pomme de terre purée et betteraves

Bûche de Noël

Café et thé



Pour cette occasion, une santé sera offerte gratuitement. Nous aurons un permis de boisson pour vous permettre l'achat de breuvage alcoolisé. La salle sera décorée. Et pour ajouter à l'ambiance nous vous invitons à porter les couleurs ou accessoires en lien avec le thème.

Coût : 20\$ pour les membres et non membres, profitez-en pour inviter vos amis!

Échange de cadeaux : Pour les personnes qui le désirent, en guise de participation, apportez un présent d'une valeur de 15\$.

Rappel important!

Le repas étant préparé à l'avance par un service de traiteur:
RÉSERVATION OBLIGATOIRE avant vendredi le 5 décembre 2025
Contacter Mmes Ginette Bernard 418-466-2927 ou
Pierrette Roy 418-466-2886

EN CAS D'ABSENCE, il est important de nous aviser avant vendredi le 5 décembre 2025.

Les réservations ou annulations passées le délai causent des soucis à l'organisation.

Merci à l'avance pour votre collaboration.

Abonnement

Un abonnement à la FADOQ vous donne accès à de nombreux avantages. Afin de mieux connaître l'organisme et les différents rabais qui sont offerts nous vous invitons à consulter le site web de la FADOQ.

Le coût de l'adhésion ou le renouvellement est de 30\$ pour une année et 55\$ pour 2 ans.

Pour ceux et celles qui reçoivent leur demande de renouvellement par la poste, veuillez répondre et retourner votre paiement dans l'enveloppe déjà affranchie au secrétariat régional pour renouveler votre carte.

Pour une nouvelle adhésion ou information, communiquer avec Mme Pierrette Roy au 418-466-2886.

En ce moment de l'année nous vous souhaitons : Santé, Paix et Douceurs. Que cette période soit une source de bonheur et de joie pour vous et les personnes qui vous sont chères.

À tous, Joyeux Temps des Fêtes!

Les membres du conseil d'administration

Ginette Bernard, présidente

Louise Bernard, vice-présidente

Pierrette Roy, trésorière

Louise Turmel, secrétaire

Léopold Corriveau, administrateur

Jean Fradet, administrateur

Gaston Langlois, administrateur



FESTIVITÉS DE NOËL

À SAVEUR COUNTRY

Sortez vos bottes,
prenez votre chapeau
et rejoignez-nous pour une soirée dansante

ANIMÉE PAR
Edith Chabot

SAMEDI LE 6 DÉCEMBRE 2025
DE 19H À 21H
AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE
DE SAINT-PHÉLÉMON

ACTIVITÉ GRATUITE POUR TOUS
SERVICE DE BAR SUR PLACE (S)

Dans notre municipalité



Dîner de Noël

18 décembre 2025 à 11h00
Au Parc des Chutes d'Armagh

Nous vous convions Fermières d'Armagh
ainsi que vos conjoints à partager un dîner festif.

Apportez une photo de vous, enfant.
Mettre dans une enveloppe blanche votre photo
sans aucune information sur l'enveloppe s.v.p.

Dîner au coûts des participantes

Confirmer votre présence auprès de :
Monique Gilbert 581 983-4108 ou Sylvie Simard 418 905-5690



Reçu disponible

Emma Benigian

Masso-Kiné-Naturo-Orthothérapeute

Douleurs musculaires
Raideurs articulaires
Massages de détente
Massages pour femmes enceintes
Soins des pieds

4, Avenue Philippe Asselin, Saint-Raphaël
Rés: 418 705 0708 Cell: 418 261 7883



APPRENEZ, PROGRESSEZ ET AMUSEZ-VOUS!



Les cours sur mesure

du Centre d'éducation des adultes de Bellechasse
sont faits pour vous!

Programmation offerte du 19 janvier au 17 avril 2026

CONVERSATION ANGLAISE - DÉBUTANT

MARDI : 9 H 30 À 12 H

Formation de base, temps, verbes,
formulation de questions.

CONVERSATION ANGLAISE - INTERMÉDIAIRE

MARDI : 13 H À 15 H 30

Enrichissement de votre vocabulaire et
pratique des expressions

ORDINATEUR PORTABLE

MERCREDI : 9 H 30 À 12 H

Appropriation de différentes
fonctionnalités. Exploitation de Windows,
de la gestion de fichiers, d'Internet, etc.

TÉLÉPHONES INTELLIGENTS ET TABLETTES

JEUDI : 13 H À 15 H 30

Naviguez sur Internet, découvrez les
applications et bénéficiez d'une formation
personnalisée, adaptée à vos besoins.

Inscrivez-vous en ligne : ceabellechasse.csscotesud.gouv.qc.ca/cours-sur-mesure

Une session complète pour **seulement 20 \$**

Documents à présenter au 1er cours : Certificat de naissance

À noter que 15 inscriptions sont nécessaires pour offrir chacun des cours.

Date limite d'inscription : dimanche 11 janvier 2026



Dans notre municipalité



**Vous êtes invité au dîner de la
FADOQ l'Anneau d'Or d'Armagh**

Date : mercredi le 10 décembre 2025

Lieu : salle du complexe municipal, Armagh

Thème : Le temps des Fêtes

MENU



**Crème de courge
Ragoût de boulettes et pâté à la viande
Pommes de terre purée et betteraves
Bûche de Noël
Café et thé**

**Une santé sera servie gratuitement
Coût : 20\$ pour les membres et non membres**

Permis de boisson sur place

**Portez des vêtements ou accessoires en lien avec le thème
Échange de cadeaux pour les personnes qui le désirent
*Apportez un présent d'une valeur de 15\$***

Les repas sont préparés par un service de traiteur.

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT
Vendredi LE 5 DÉCEMBRE 2025.**

Si annulation aviser avant vendredi le 5 décembre 2025

Communiquer avec :

Mmes Ginette Bernard 418-466-2927

Pierrette Roy 418-466-2886

Place réservée, repas assuré!

Merci pour votre collaboration

Bon à savoir



Qu'est-ce qui va dans mes *bacs*?

RECYCLAGE

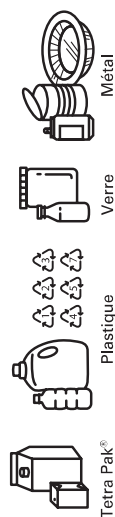


Emballages et imprimés :



Factures et reçus dans une enveloppe en papier (ex. : Ziploc®, pellicule plastique, etc.)

Contenants :



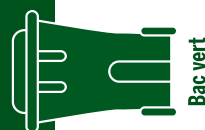
Tetra Pak®

Plastique

Verre

Métal

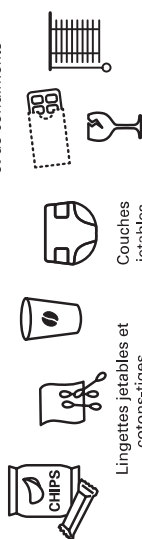
DÉCHET



Plastique rigide :



Autres :



Couches jetables

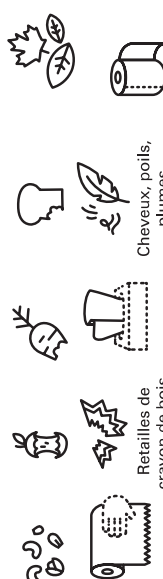
Godets de lait, de beurre, de confitures et de condiments

COMPOSTAGE DOMESTIQUE OU COLLECTIF*



Herbicycler!

Laissez le gazon par terre après la tonte pour enrichir le sol.



Retailles de crayon de bois

Cheveux, poils, plumes

* Vous n'avez pas encore votre compostière domestique ou vous désirez initier un projet de compostage collectif dans votre municipalité?

Appelez-nous pour commander votre kit de départ ou pour obtenir plus d'informations!

Objectif:

Zéro déchet

LE SAVIEZ-VOUS?

La MRC travaille à réduire au maximum les déchets enfouis pour tendre vers notre objectif zéro-déchet d'ici 2035

COMMENT PEUT-ON Y ARRIVER?

En pratiquant les 3RV au quotidien

3RV
· Réduire à la source
· Réutiliser
· Recycler... Valoriser

POURQUOI?

Parce qu'enfouir moins, c'est payant à tous les niveaux!

Des questions ?

Communiquez avec nous!

418 466-2495

info@mrccbellechasse.qc.ca

www.mrccbellechasse.qc.ca/gmr



ÉCOCENTRES MUNICIPAUX

Résidus domestique dangereux (RDD) :



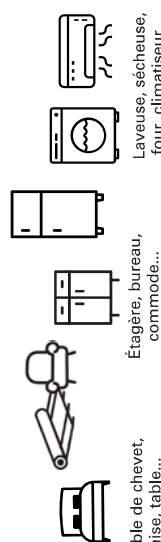
Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et autres :



Gypse, bardeau d'asphalte, brique, béton, céramique, métal...

RESSOURCERIE BELLECHASSE

Meubles et électroménagers en bon état :



Lit, table de chevet, chaise, table...

Étagère, bureau, commode...

Laveuse, sècheuse, four, climatiseur...

Vêtements tous âges, produits électroniques, jouets, vaisselle :



suivez-nous sur

www.ressourceriebellechasse.com

418 642.5627 | 418 885.9842



PLASTIQUES DE BALLES RONDES & TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Vous êtes agriculteur ou agricultrice et êtes intéressé(e) à participer à notre projet-pilote de collecte et recyclage des plastiques de balles rondes ou de tubulures d'érablières?

Contactez-nous pour vérifier votre éligibilité au programme : 418-466-2495 ou info@mrccbellechasse.qc.ca

MRC Bellechasse

Élections municipales : de nouveaux élus au Conseil de la MRC de Bellechasse

À la suite des élections municipales tenues le 2 novembre dernier, plusieurs nouveaux maires et mairesses se joignent au Conseil de la MRC de Bellechasse.

Cette année, certains sièges ont changé de main, tandis que d'autres élus ont été reconduits dans leurs fonctions.

Voici la composition du nouveau Conseil de la MRC : **Mélanie Bolduc** (Armagh), **Guyline Gagnon** (Beaumont), **Francis Labrecque** (Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland), **Luc Dion** (Honfleur), **Yvon Dumont** (La Durantaye), **Dominic Blais** (Saint-Anselme), **Pascal Rousseau** (Saint-Charles-de-Bellechasse), **Sébastien Bourget** (Saint-Damien-de-Buckland), **Dominic Larochelle** (Saint-Gervais), **Germain Caron** (Saint-Henri), **Martin J. Côté** (Saint-Lazare-de-Bellechasse), **Cynthia Lapointe** (Saint-Léon-de-Standon), **Bryan Dionne** (Saint-Malachie), **Ronald Gonthier** (Saint-Michel-de-Bellechasse), **Jean Malo** (Saint-Nérée-de-Bellechasse), **Clément Fillion** (Saint-Nazaire-de-Dorchester), **Daniel Pouliot** (Saint-Philémon), **Richard Thibault** (Saint-Raphaël), **Alain Vallières** (Saint-Vallier) et **Claude Morissette** (Sainte-Claire).

La MRC de Bellechasse souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil et les remercie chaleureusement pour leur engagement envers la région. Elle tient également à souligner le travail et le dévouement des maires et mairesses sortants, qui ont contribué activement à la vitalité de leur communauté au cours des dernières années.

Le préfet ou la préfète de la MRC sera élu(e) par les membres du Conseil lors de la prochaine séance du conseil de la MRC.



Les points de dépôt (accessibles durant les heures d'ouverture):

- 50, 1er rang Nord-Est à Armagh (lieu d'enfouissement technique de la MRC)
- 100, rue Monseigneur-Bilodeau à Saint-Lazare-de-Bellechasse

Faites une différence en participant à notre initiative de réemploi et de solidarité Les jouets qui ont joué!

La MRC de Bellechasse est fière de s'associer une fois de plus à l'organisme **Les Frigos Pleins** pour offrir un temps des Fêtes plus doux à de nombreuses familles de Bellechasse.

Dès maintenant, et jusqu'au 12 décembre, nous récoltons :

- Des jouets, livres et peluches usagés en bon état
- Des bas de Noël (que nous remplirons avec les jouets recueillis!)

Les dons seront remis aux familles lors de la distribution des paniers de Noël, prévue les 16, 17 et 18 décembre.

Merci de faire briller la magie de Noël dans Bellechasse!
Votre générosité fait toute la différence.

On donne au suivant!

VRAIE DE NATURE



Procès-verbal

Le 12 novembre 2025

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le 12 novembre 2025 à dix-neuf heures trente, à la salle municipale située au 7, rue de la Salle, à Armagh.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers:

Siège #1 - Luc Bégin Siège #2 - Daniel Bédard
Siège #3 - Sue-Èlène Belisle Siège #4 - Gisèle Adam
Siège #5 - Guylain Chamberland Siège #6 - Roxane Vézina

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Mélanie Bolduc.

Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2025-11-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Luc Bégin,
Appuyé par la conseillère Sue-Èlène Belisle,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE
- 4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES
- 5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL
- 6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL
- 7 - ADMINISTRATION

- 7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse
- 7.2 - Nomination du maire suppléant
- 7.3 - Nomination du représentant de la MRC de Bellechasse
- 7.4 - Modification de signataires pour la Municipalité d'Armagh
- 7.5 - Dépôt du formulaire « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil »
- 7.6 - Formation des élus (es) et de la direction générale
- 7.7 - Remerciement aux membres du Conseil municipal 2021-2025
- 7.8 - Demande d'autorisation de stationnement d'un autobus - Autobus Fournier inc.
- 7.9 - Départ à la retraite de Mme Sylvie Vachon et motion de félicitations
- 7.10 - Établissement du calendrier des séances du Conseil municipal d'Armagh pour 2026

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

9 - VOIRIE

- 9.1 - Contrat de déneigement
- Prise d'eau sèche sur le rang Saint-Joseph

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

- 10.1 - Usine d'épuration - Achat d'un géotube
- 10.2 - Travaux de ventilation à l'usine d'épuration - Phase 2 - Décompte progressif no 1

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 11.1 - Demande de permis de rénovation - Bâtiment cité au 80, rue Principale - Lot 6 168 535
- 11.2 - Hydro-Québec - Axe Appalaches-Bas Saint-Laurent

12 - LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 - École secondaire Saint-Damien - Album de finissants 2025-2026

13 - CORPORATION DES LOISIRS ET DES PARCS D'ARMAGH - PARC DES CHUTES

- 13.1 - Autorisation de signature de l'entente de sous-concession du restaurant du Parc des chutes d'Armagh et demande technique à la Municipalité

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-11-02

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal:

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Daniel Bédard,

Que le Conseil prenne acte du procès-verbal de la séance du 1er octobre 2025, tel que rédigé par la greffière-trésorière adjointe.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-11-03

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Proposé par la conseillère Roxane Vézina,
Appuyé par la conseillère Sue-Èlène Belisle,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer en date du 12 novembre 2025 pour un montant de 170 893.95 \$.

AERZEN CANADA INC.

2 FILTRES AIR-USINE ÉPURATION 524,15

AMAZON.CA

CAMÉRA, MICRO, PERCHE NETTOYAGE 2 276,63

ATELIER MÉCANIQUE J.C.

ENT. GÉNÉRATRICE COMPLEXE 433,44

ANTIROUILLE & CH.HUILE - DODGE 390,77

BÉTON MONTMAGNY

3,25 V BÉTON/US.ÉPU.&ÉCOCENTRE 1 128,49

BMQ INC.

BORDURES BÉTON-CH.BOULEAUX 21 778,56

CRÉDIT BORDURES CH.BOULEAUX - 2 545,55

BMR AVANTIS SAINT-GERVAIS

BOIS COFFRAGE, QUINCAILLERIE 141,58

BMR AVANTIS SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

AJOUT PONCEAU RG SAINT-JOSEPH 1 268,11

CANAC

PELLES,PETITS OUTILS,US.ÉPURA 551,37

CONSTRUCTION S.R.B.

SCIAGE BORD. BÉTON RUE NOËL 430,01

CORPORATION LOISIRS ET PARCS D'ARMAGH

13 SOUPERS ÉLECTIONS BVO 215,43

CORPORATION LOISIRS ET SPORTS D'ARMAGH

DON-FÊTE D'HALLOWEEN 1 000,00

CRÉAPHISTE

JOURNAL NOVEMBRE-24 PAGES 1 042,80

DESCHÊNES & FILS LTEE

5 LENTILLES FLUORESCENTS-SALLE 88,44

ÉCO VERDURE

AÉRATION TERRAIN BALLE-SOCCER 291,81

EMS INGÉNIERIE INC.

SURVEILLANCE USINE ÉPURATION 7 187,37

ENTREPRISES CLAUDE CÔTÉ INC. (LES)

LUMIÈRE LED-SALLE MUNICIPALE 419,78

EUROFINS ENVIRONEX

ANALYSES EAU USÉE 916,93

ANALYSES EAU USÉE 137,40

ANALYSES EAU POTABLE 251,80

EXTINCTEURS MONTMAGNY INC

VÉR.EXTINCTEURS+LUM.URGENCE 1 013,05

FQM ASSURANCES INC.

ASSURANCE FADOQ-DÉCEMBRE 20,71

GROUPE CCL

FORMULAIRES COMMIS.RÉVISION 113,83

BULLETINS DE VOTE-FORMULAIRES 2 235,11

GROUPE CONSEIL UDA INC.

PLAN PROTEC. PUIITS-PEPPSEP 827,82

GROUPE JLD LAGUË INC.

PNEU TRACTEUR À GAZON 120,72

RÉP.TRACTEUR-COUTEAUX TONDEUSE 1 279,22

GROUPE LOU-TEC INC

LOC.NACELLE-FILET CHALOIS-LUM. 511,87

GROUPE P.G.F. INC.

CRÉDIT - CHARG.&TRANSP.COUEENNE - 172,04

GRAVIER - CHEMIN DES BOULEAUX 358,72

HYDRO-QUÉBEC

ÉLECT.COMPLEXE-GARAGE-BUREAU 576,87

ÉLECT.USINE ÉPURATION-30 JOURS 2 037,49

ÉLECT.USINE FILTRATION-62 JRS 3 415,09

HYDRO-QUÉBEC

ÉLECT.ÉCLAIRAGE PUBLIC-31 JRS 599,29

ÉLECT.FEU CLIGNOTANT-62 JOURS 30,28

ÉLECT.ENTRÉE NORD-62 JOURS 25,23

ÉLECT.ENTRÉE SUD-61 JOURS 25,23

INT COMMUNICATION

CONTRAT SERVICE SITE INTERNET 92,41

M.R.C. DE BELLECHASSE

6 TRANSPORTS ROLL-OFF 2 640,00

M.R.C. DE BELLECHASSE

LIC.ICO-SUMI-RÉGL.INC.-COMPRES 2 139,04

AVIS PUBLIC-RÔLE D'ÉVALUATION 44,47

3 TRANSPORTS ROLL-OFF 1 320,00

MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.

JUTE-PROTECTION VÉGÉTAUX 57,77

CYL.PROPANE-US.ÉPURA.-CHALOIS 24,14

MARC-ANDRÉ PARÉ CONSULTANT INC.

PUBLICATION OFFRE D'EMPLOI 919,80

MARCHÉS TRADITION/CÔTÉ

EAU- GARAGE 12,98

BREUVAGE - ÉLECTIONS 44,79

4 DÎNERS BVA + FRUITS 50,44

DESSERTS - ÉLECTIONS 11,97

16 REPAS DÎNER BVO 183,77

COLLATIONS - ÉLECTIONS 14,19

MAXXUM GESTION D'ACTIFS

PLAN GESTION ACTIF EN EAU 735,84

PLAN GESTION ACTIF EN EAU 2 161,53

MÉCANARC INC.

VÉRIFICATION JEUX D'EAU 2 212,63

MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.

RÉP. POMPE AIR CAMION #201 2 415,76

MÉTAL L.P.L. ENR.

5 REHAUSSEURS GRILLE CH.BOUL 1 602,75

MICRO EXCAVATION BELL(SYLVAIN ASSELIN)

RÉP. 6E RANG, RG STE-ANNE 901,12

RÉP. 8E RANG & RG SAINT-JOSEPH 580,62

5H EXC.BORDURES-CH.BOULEAUX 491,52

PRÉP. BORDURES CH.BOULEAUX 491,52

RÉP. PUISARD RUE THIBAUT 810,57

PRÉP. CHAÎNE RUE - RUE CADRIN 436,91

PRÉP.ASPHALTE-BLVD HENRI,CADRI 436,91

PRÉP.ASPHALTE-RUES & RG STE-AN 546,13

MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES PROVINCIALES-OCTOBRE 11 799,92

TRAÇABILITÉ SOL-PONC.RG ST-JOS 1 475,36

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

ENTRAIDE INCENDIE -11 OCTOBRE 719,84

NOVICOM TECHNOLOGIES INC.

REEMPL. ROUTEUR CHALOIS 805,40

INTERNET ÉCOCENTRE 40,19

TÉLÉPHONE IP USINE FILTRATION 17,72

NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	
INTERNET USINE ÉPURATION	114,98
INTERNET USINE FILTRATION	45,94
INTERNET CASERNE	45,94
INTERNET CHALOIS	45,94
INTERNET POSTE REFOULEMENT	45,94
NVIRA-ENVIRONNEMENT INC.	
ING.MATÉRIAUX RG SAINT-JOSEPH	6 068,38
CARACT.FOSSÉS 7E,8E,FOURCHE ES	2 874,38
OLIVIER GAGNÉ MINI-MOTEUR INC.	
BROSSES - BALAI MÉCANIQUE	458,75
2 TUYAUX - USINE ÉPURATION	457,60
PAQUET & FILS LTÉE	
ESSENCE VOIRIE-AQ-ÉG-ÉQUIPE	499,87
ESSENCE VOIRIE-AQ-ÉG-POMPIERS	962,79
PAQUETTE MICHAËL	
DÉPLACEMENTS- SEPT.&OCTOBRE	46,37
PASSEPORT ANIMAL INC.	
SERVICES ANIMALIERS-NOVEMBRE	86,23
PAVAGE GILLES AUDET INC.	
PAVAGE RUES, RG STE-ANNE,8E RG	58 531,82
PETITE CAISSE/MUNICIPALITÉ D'ARMAGH	
TIMBRES,ART.BUREAU,ÉLECTIONS	105,90
PHARMACIE MARC FALARDEAU	
PAPIER MOUCHOIR, SAVON VAIS.	19,53
PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC. (#12916)	
BOULONS-BOLLARDS PISTE CYCLA.	34,49
PUBLITEX 1985 INC.	
2500 ENVELOPPES 2 FENÊTRES	321,93
PUROLATOR INC.	
TRANSPORT FORMULAIRES ÉLEC.	5,29
FR.TRANSPORT MATÉRIEL ÉLECTIONS	10,47
TRANSP. LUM.SALLE&FILTRES US.É	26,89
RÉAL HUOT INC.	
PIÈCES RÉSEAU ÉGOUT	86,23
2 ANTIGEL- BORNES INCENDIE	254,39
RECEVEUR GÉNÉRAL CANADA	
REMISES FÉDÉRALES-OCTOBRE	4 186,15
SERRURIER RIVE-SUD INC.	
CLÉS BIBLIO-BUREAU-PARC CHUTES	160,32
SERV. DÉPRÉDATION LAURENTIDES-APPALACHES	
VÉRIF.CASTORS-RG FO + ST-CHAR.	574,88
SINTO INC.	
GRAISSE ALIMENTAIRE & OCTANE	274,56
3 LUBRIFIANTS- VOIRIE	69,67
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	
ENVOI POSTAL JOURNAL NOVEMBRE	142,85
100 TIMBRES-ÉLECTIONS	142,57
300 TIMBRES - ÉLECTIONS	427,71
3 ROULEAUX TIMBRES-ÉLECTIONS	427,71
SOLUTIONS IT CLOUD	
7 LICENCES COURRIELS	52,17

SPECTRALITE SIGNOPLUS	
SIGNALISATION	2 140,53
SYLVIE DION FLEURISTE	
FLEURS FUN.ROMAIN CORRIVEAU	87,38
TÉLUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE)	
TÉL+FAX-BÂTIMENTS MUNICIPAUX	574,34
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	
CONTRAT SERVICE PHOTOC.D.G.	44,82
CONTRAT SERVICE PHOTOC.BUREAU	426,75
TREMBLAY BOIS	
VALIDATION CONTRAT TRAVAIL	1 540,67
SERVICE PREMIÈRE LIGNE-VERS#2	574,88
VIDÉOTRON LTÉE	
CELLULAIRES EMPLOYÉS	188,65
CELLULAIRES EMPLOYÉS	188,65
REMBOURSEMENTS DIVERS	
.....	332,82

Adopté unanimement par les conseillers.

5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

7 - ADMINISTRATION

7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse

Les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 2 et du 22 octobre 2025 ainsi que la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Bellechasse tenue le 15 octobre 2025 sont déposés à tous les élus municipaux.

2025-11-04

7.2 - Nomination du maire suppléant

ATTENDU QUE lors d'une élection générale, les membres du Conseil municipal ont la possibilité de nommer une mairesse ou un maire suppléant(e);

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Gisèle Adam,

Appuyé par le conseiller Luc Bégin,

Que, conformément à l'article 116 du Code municipal, M. Guylain Chamberland soit nommé maire suppléant, lequel en l'absence de la mairesse ou pendant la vacance de celle-ci, remplit les fonctions de la mairesse, avec tous les privilèges, droits et obligations qui y sont attachés.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-11-05

7.3 - Nomination du représentant de la MRC de Bellechasse

ATTENDU QUE lors d'une élection générale, les membres du Conseil municipal ont l'opportunité de nommer un(e) représentant(e) de la MRC de Bellechasse;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Daniel Bédard,

Appuyé par la conseillère Roxane Vézina,

Que M. Guylain Chamberland, maire suppléant soit nommé représentant substitut de la mairesse, Mme Mélanie Bolduc, au Conseil de la MRC pendant l'absence, l'incapacité, le refus d'agir ou la vacance de son poste.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-11-06

7.4 -Modification de signataires pour la Municipalité d'Armagh

ATTENDU QUE lors des élections municipales du 2 novembre dernier, Mme Mélanie Bolduc a été élue au poste de mairesse;

ATTENDU QUE Mme Bolduc devra signer divers documents et effets bancaires pour et au nom de la Municipalité d'Armagh;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Sue-Èlène Belisle,
Appuyé par la conseillère Gisèle Adam,

Que Mme Mélanie Bolduc, mairesse et M. Guylain Chamberland, maire suppléant soient autorisés à signer tous les documents et effets bancaires pour et au nom de la Municipalité d'Armagh.

Adopté unanimement par les conseillers.

7.5 - Dépôt du formulaire « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil »

Tous les membres du Conseil municipal remettent à la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe leur formulaire « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil » afin que celle-ci, suite aux dispositions législatives, transmette au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation les relevés identifiant les membres du Conseil ayant déposé ou non leur formulaire.

2025-11-07

7.6 - Formation des élus (es) et de la direction générale

ATTENDU QUE deux formations sont obligatoires pour les élus et réélus selon la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1) et la Loi 57 soit « Les rôles et responsabilités des élus(e)s » et « Éthique et déontologie » afin de permettre aux nouveaux élus et réélus de se familiariser avec le système municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Daniel Bédard,

Que les sept membres du Conseil municipal participent aux deux formations obligatoires et que les frais d'inscription soient défrayés par la Municipalité pour un montant maximum de 2 250\$ taxes non incluses.

Que la Direction générale accompagne le Conseil aux 2 formations.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-11-08

7.7 - Remerciement aux membres du Conseil municipal 2021-2025

ATTENDU QUE le mandat du Conseil municipal 2021-2025 est arrivé à son terme;

Proposé par la conseillère Roxane Vézina,
Appuyé par la conseillère Gisèle Adam,

Que la Municipalité remercie les membres du Conseil municipal 2021-2025 pour leur engagement, leur travail et leur contribution au développement de la communauté tout au long de leur mandat.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-11-09

7.8 - Demande d'autorisation de stationnement d'un autobus - Autobus Fournier inc.

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de stationnement d'Autobus Fournier inc. pour la période du 15 octobre 2025 au 24 juin 2026 et que le service est essentiel pour assurer le transport scolaire aux enfants de la Municipalité;

ATTENDU QUE le stationnement de nuit est interdit entre 23h et 7h du 1er novembre au 15 avril;

ATTENDU QU'Autobus Fournier avait fait une demande identique l'année dernière et l'entreprise avait respecté tous les termes de son contrat;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Sue-Èlène Belisle,
Appuyé par le conseiller Daniel Bédard,

Que le Conseil accepte la demande d'Autobus Fournier inc. aux mêmes conditions prévues au contrat de l'année dernière soit pour un montant de 650.00\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-11-10

7.9 - Départ à la retraite de Mme Sylvie Vachon et motion de félicitations

ATTENDU QUE Mme Sylvie Vachon a occupé le poste de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Armagh durant 23 années;

ATTENDU son engagement, son professionnalisme et sa contribution remarquable au bon fonctionnement de la Municipalité;

ATTENDU QUE Mme Vachon a pris sa retraite le 1er novembre dernier, marquant ainsi la fin d'une carrière dédiée au service public et à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par la conseillère Sue-Èlène Belisle,

Que le Conseil municipal d'Armagh tient à exprimer sa profonde gratitude à Mme Vachon pour ses nombreuses années de loyaux services.

Qu'au nom de la Municipalité d'Armagh, du Conseil municipal et des employés municipaux, nous lui adressons nos vœux les plus sincères pour une retraite épanouissante, remplie de santé, de bonheur et de projets inspirants.

Que cette résolution soit consignée au procès-verbal et qu'une copie soit remise à Mme Vachon en guise de témoignage de notre reconnaissance.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-11-11

7.10 - Établissement du calendrier des séances du Conseil municipal d'Armagh pour 2026

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit qu'avant le début de chaque année civile, le Conseil doit établir le calendrier de ses séances ordinaires et déterminer le jour et l'heure de début de chaque séance pour la prochaine année;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Gisèle Adam,
Appuyé par le conseiller Luc Bégin,

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2026, qu'elles auront lieu le mardi et débiteront à 19h30.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

13 janvier	7 avril	7 juillet	6 octobre
3 février	5 mai	11 août	3 novembre
3 mars	2 juin	1 septembre	1 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

9 - VOIRIE

2025-11-12

9.1 - Contrat de déneigement - Prise d'eau sèche sur le rang Saint-Joseph

ATTENDU QUE le contrat de déneigement pour la prise d'eau sèche située sur le rang Saint-Joseph doit être renouvelé pour l'année 2025-2026;

ATTENDU QUE Monsieur Patrick Leblond a déjà effectué l'entretien pour l'année 2024-2025 et qu'il a réitéré son intérêt;

ATTENDU QUE la Municipalité a retenu son offre de service pour un montant de 700.00\$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Daniel Bédard,

Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que le Conseil municipal autorise l'octroi de contrat à M. Patrick Leblond pour le déneigement de la prise d'eau sèche située sur le rang Saint-Joseph au prix de 700.00\$ taxes non incluses pour l'année 2025-2026.

Adopté unanimement par les conseillers

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

2025-11-13

10.1 - Usine d'épuration - Achat d'un géotube

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir l'achat d'un géotube GT500 pour l'usine d'épuration lors de la vidange automnale;

ATTENDU QUE le fournisseur actuel ASDR Canada inc. a transmis une soumission;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Sue-Élène Belisle,

Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que la Municipalité accepte la soumission du fournisseur ASDR Canada inc. et procède à l'achat d'un géotube GT500 pour la somme de 3038.78\$ plus des frais de livraison approximatifs de 752.50\$ avant taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-11-14

10.2 - Travaux de ventilation à l'usine d'épuration

- Phase 2 - Décompte progressif no 1

ATTENDU QUE des travaux de ventilation sont en cours à l'usine d'épuration;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de paiement pour le décompte progressif no 1 par Bonairsd inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Daniel Bédard,

Appuyé par le conseiller Luc Bégin,

Que la Municipalité d'Armagh, sur recommandation de la Firme EMS ingénierie inc., autorise le paiement au montant de 14 318.99\$ incluant les taxes à Bonairsd inc. en lien avec le décompte progressif no 1 pour les travaux de ventilation à l'usine d'épuration.

Ce montant est financé par le Programme TECQ 2024-2028.

Adopté unanimement par les conseillers.

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2025-11-15

11.1 - Demande de permis de rénovation

- Bâtiment cité au 80, rue Principale - Lot 6 168 535

ATTENDU QUE le bâtiment situé au 80, rue Principale, identifié au lot 6 168 535 du cadastre du Québec, est un bâtiment cité patrimonial en vertu du règlement numéro 167-2018;

ATTENDU QUE le propriétaire a déposé une demande de permis de rénovation visant à:

- Installer de nouveaux garde-neige sur la toiture principale;
- Restaurer le solin du clocher ;
- Remettre en place la croix existante restaurée et installer les membranes sous le revêtement à la jonction entre la croix existante et la nouvelle toiture;

ATTENDU QUE les plans préparés par la Firme Marie-Josée Déchaînes architecte ont été soumis et analysés par le service d'urbanisme;

ATTENDU QUE les travaux projetés respectent les objectifs de conservation et les dispositions applicables du règlement numéro 167-2018;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Roxane Vézina,

Appuyé par la conseillère Sue-Élène Belisle,

Que le Conseil municipal, suite à la recommandation du Comité consultatif d'Urbanisme d'Armagh, autorise la délivrance du permis de rénovation pour le bâtiment cité situé au 80, rue Principale, identifié au lot 6 168 535 du cadastre du Québec, conformément aux plans déposés et aux conditions suivantes, le cas échéant, énoncées par le service d'urbanisme.

Adopté unanimement par les conseillers

2025-11-16

11.2 - Hydro-Québec - Axe Appalaches-Bas Saint-Laurent

ATTENDU QUE le projet dans l'axe Appalaches-Bas Saint-Laurent d'Hydro-Québec se déroulera en deux phases et que la première phase vise la construction d'une ligne de transport d'environ 260 km dans les régions de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE l'emprise exigée par le passage de cette ligne aérienne est d'au moins 70 mètres de largeur et nécessite un déboisement permanent et définitif sur toute sa longueur;

ATTENDU QUE le corridor visé inclut une grande superficie de terres agricoles et d'érablières à haut potentiel acéricole;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh figure dans la zone d'étude et que cette ligne de transport risque de traverser son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh se positionne au 1er rang en ce qui concerne le nombre d'entailles exploitées et est au 2e rang quant au plus grand potentiel acéricole de la MRC de Bellechasse;

ATTENDU QUE l'acériculture est la culture dominante quant à l'occupation du territoire de la Municipalité d'Armagh et qu'il est important de conserver l'homogénéité des peuplements d'érables majoritairement protégés par la CPTAQ;

ATTENDU l'inacceptabilité sociale de la part des agriculteurs, des cériculteurs et des producteurs forestiers d'Armagh face au projet pour ses impacts négatifs.

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Gisèle Adam,

Appuyé par la conseillère Sue-Élène Belisle,

- Que la Municipalité d'Armagh appuie la position de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches quant à l'enfouissement de la ligne de transport.

Dans l'éventualité que la ligne électrique doit impérativement traverser la Municipalité d'Armagh:

- Que la Municipalité d'Armagh demande à Hydro-Québec d'éviter le passage de la ligne sur les terres agricoles et acéricoles de la Municipalité d'Armagh;
- Que la Municipalité d'Armagh demande à Hydro-Québec de préserver ses terres agricoles en culture et son potentiel acéricole soit: ses érablières exploitées, ses peuplements d'érables protégés par le CPTAQ ainsi que ses érablières ayant un potentiel acéricole significatif;
- Que cette résolution soit transmise à Hydro-Québec et à la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

Adopté unanimement par les conseillers.

12 - LOISIRS ET CULTURE

2025-11-17

12.1 - École secondaire Saint-Damien

- Album de finissants 2025-2026

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh est sollicitée pour publiciser sa carte d'affaires par l'École secondaire Saint-Damien dans l'album des finissants 2025-2026;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Daniel Bédard,
Appuyé par le conseiller Luc Bégin,

Que le Conseil accepte de contribuer financièrement pour un montant de 50.00\$ à cet organisme servant à publiciser la carte d'affaires de la Municipalité et ainsi contribuer à ce que tous les finissants(es) reçoivent l'album 2025-2026 gratuitement.

Adopté unanimement par les conseillers

13 - CORPORATION DES LOISIRS ET DES PARCS D'ARMAGH

- PARC DES CHUTES

2025-11-18

13.1 - Autorisation de signature de l'entente de sous-concession du restaurant du Parc des chutes d'Armagh et demande technique à la Municipalité

« Avant le début de la discussion concernant ce sujet, le conseiller Luc Bégin se retire temporairement de la séance, invoquant un lien familial avec un membre du conseil d'administration de la Corporation des Loisirs et des Parcs d'Armagh. Ce retrait vise à éviter tout conflit d'intérêts réel ou apparent. Le conseiller quitte la salle à 20h01, et ne participe ni aux délibérations ni au vote sur ce point. »

ATTENDU QUE la Corporation des Loisirs et des Parcs d'Armagh a conclu une entente de sous-concession avec un couple de restaurateurs d'expérience pour la gestion et l'exploitation du pavillon-restaurant du Parc des chutes d'Armagh;

ATTENDU QUE cette sous-concession constitue une solution professionnelle permettant d'assurer un service de restauration de qualité sans alourdir sa gestion ni ses finances;

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur de ladite entente demeure conditionnelle à l'approbation du Conseil municipal d'Armagh;

ATTENDU QU'une intervention technique par la Municipalité est requise pour un démarrage optimal, soit: l'installation d'une prise électrique de 240 volts (40 ampères) dans la cuisine;

ATTENDU QUE la Corporation des Loisirs et des Parcs d'Armagh demande à la Municipalité l'autorisation de conclure l'entente de sous-concession;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Daniel Bédard,
Appuyé par la conseillère Gisèle Adam,

Que ce Conseil autorise la Corporation des Loisirs et des Parcs d'Armagh à conclure l'entente de sous-concession.

Que Mme Mélanie Bolduc, mairesse soit autorisée à signer l'approbation de l'entente de sous-concession.

Adopté unanimement par les conseillers.

«Le conseiller Luc Bégin réintègre la séance du Conseil à compter de 8h06.»

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

2025-11-19

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Sue-Élène Belisle,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Qu'à 20 : 42, la séance soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, soussignée, Mélanie Bolduc, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mélanie Bolduc, mairesse

Anne Mathieu, directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe

Prochaine séance: 3 décembre 2025

Transports
Québec



ONIX CPA
Propulseur
entrepreneurial
Partenaire 2025

**La
guignolée
des
médi**

4 décembre

6h à 9h a.m.

**Visitez le Facebook des Frigos Pleins
pour connaître les coordonnées
des 5 barrages routiers**

CONSTRUCTION-RÉNOVATION C.D.T. INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
 Cell. : **418 805-5835**
 construction-cdt@outlook.com

367, Boulevard St-Pierre
 St-Raphaël QC G0R 4C0
 R.B.Q. : 5671-9586-01

construction-renovationcdt.com

• TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
 • PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
 • FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

DOMINIQUE VIEN

Députée
 Bellechasse—Les Etchemins—Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca



Micro excavation Bellechasse

R.B.Q. 5664-1749-01

Pour vos petits et moyens travaux de tous genres au meilleur prix.

Spécialités: Endroits restreints, nivelage creusage, drainage, marteau hydraulique

NOUVEAU Inspection de drain par camera
 Sylvain Asselin, prop **C. 581.888.6237**



Quincaillerie du Massif inc.

Home hardware

1203, rue Principale St-Philémon
 418 469-2233
 yvongosselin@qcdumassif.com

Suivez nous sur Facebook et sur www.quincailleriedumassif.com

Lundi au vendredi de 8h à 17h30
 Samedi de 8h à 16h
Livraison disponible

LES ENTREPRISES Claude Côté inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Résidentiel
 Commercial
 Industriel

Tél.: **418 466-2410**
 Fax: **418 466-3013**

50, rue St-Cajetan, Armagh G0R 1A0
 RBQ - 2435 - 7790 - 81



MARIO LEMIEUX CONSTRUCTION

RBQ 8345-6756-37

Votre partenaire clé!  

235, rue Commerciale Saint-Damien
 418 883-5852

constmlemieux@telus.net
www.constructionmariolemieux.com

SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI dans Bellechasse

Le Carrefour
 Employabilité • Travail de rue

Accompagnement GRATUIT pour les résidentes de la MRC de Bellechasse de 16 ans et plus, sans limite d'âge

Contacte nos conseillères au **418 887-7117**

- Rédaction de cv
- Préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Avec la participation financière de Québec 

Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.



DÉCEMBRE 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	 1	2	 Séance du conseil 19h30 	3  	4	5 
 Messe 10h 	 8  	9	 Dîner A.G.A. Club de ski de fond 	10  	11	12 
14 	 15  	16	17 	18  	19	20  Fête de Noël & parade 13h Messe 16h
21	 22	23	24  Messe de Noël 19h	25	26	27
28	 29	30	31	22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 bureau municipal et bibliothèque fermés vacances du temps des Fêtes		

JANVIER 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				 1  Messe Jour de l'an 10h	2	3
4 	 5  	6	7 	8  	9	10 
11 	 12  	 Séance du conseil 19h30	14  Dîner	15  	16	17 
18 	 19  	20	21 	22  Activités 13h30 et 18h30  	23	24 
25 	 26   	27	28 	29  	30	31 